

Notre Village

Février 2025

Numéro 46



Éditorial par Claude CURIE, Maire

Chers Vuillafanaises et Vuillafanais,

En tant que maire de notre belle commune, je suis à chaque numéro heureux de vous adresser ce mot en introduction de notre journal communal. 2024 a été riche en projets et en réalisations, portés par l'engagement et le dynamisme de notre équipe municipale, mais aussi grâce à la participation active de nombreux d'entre vous. Revenons sur ces actions qui ont façonné notre quotidien.

Comme vous le savez, la réhabilitation de notre salle des fêtes et la construction du pôle médical ont constitué le point majeur de notre mandat et, après quelques mois de fonctionnement, nous sommes heureux de constater combien il apporte à la communauté. Dans la continuité de ces installations, l'arrivée des chirurgiens-dentistes, les docteurs Lucile ROUSSEL et Bastien SCHEID, renforce l'offre médicale.

La vie de la mairie a aussi été marquée par l'arrivée d'un nouvel agent technique municipal, M. Alain KIBLER, recruté en remplacement de M. Éric ELBIN parti en retraite en 2023 et Mme Géraldine CUINET, qui a repris les fonctions de secrétaire de mairie, suite au départ en retraite de Mme Catherine HALLER.

Parmi les événements marquants de cette année 2024, je citerais l'incendie qui s'est déclaré en avril dans l'arbre bicentenaire adjacent au bar-restaurant Le Tilleul, qui menaçait l'intégrité du bâtiment. Dans un souci de maintenir cet arbre historique, nous avons dû faire intervenir une entre-

prise d'élagage pour pratiquer une taille de sauvegarde. Le tilleul reste donc fidèle au poste !

En 2023, nous vous avons annoncé le travail de sécurisation du site de l'entreprise SOUDATOL, en collaboration avec son directeur, M. Philippe VALLERE. Nous avons initié ce projet pour améliorer les conditions de circulation dans l'enceinte de l'usine. Il devait se concrétiser en 2024, mais le report des aides de l'Etat nous a contraints à décaler sur 2025. La réalisation de ce chantier s'effectue avec la Communauté de Communes Loue Lison - CCLL : pour rappel, l'objectif est de redéfinir la voie de circulation menant au lotissement des grandes Combes et d'achever la création d'une trentaine d'emplacements de parking pour la salle des fêtes et le pôle médical.

Début 2025, l'évolution majeure est celle de la compétence du service public de l'assainissement collectif, revenue à la CCLL en lieu et place de Vuillafans. Cette nouvelle « Régie Assainissement Loue Lison » vous est présentée dans ce bulletin.

Un éditorial ne suffit pas à vous relater tout 2024, aussi je vous invite à découvrir ce nouveau numéro. En 2025, nous continuerons à faire grandir notre commune grâce à votre énergie, vos idées et votre engagement, pour faire de Vuillafans un lieu où il fait bon vivre pour tous !

Dans ce numéro :

DOSSIER SPÉCIAL

Découvrez l'histoire de la Résidence

ENVIRONNEMENT

On prend soin de notre nature !

ÉCOLE & LOISIRS

Une année sur le thème de l'olympisme et ses valeurs

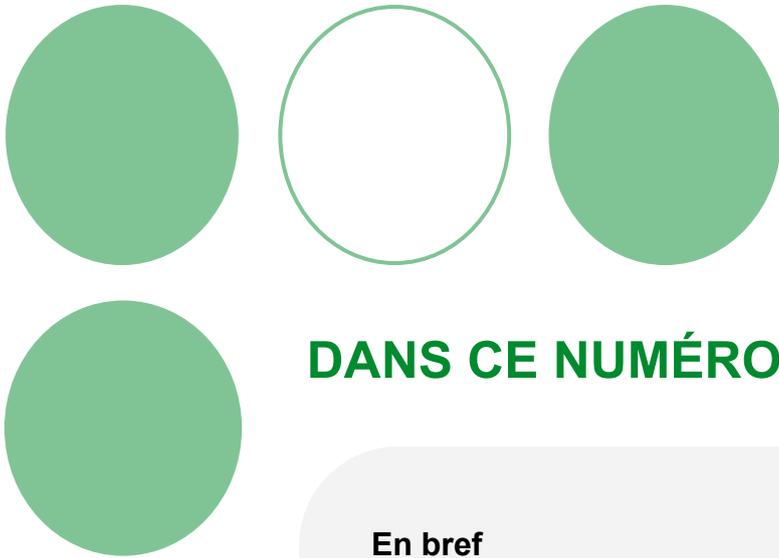
VIE SOCIALE

Les associations culturelles et de loisir vous divertissent toute l'année

www.vuillafans.fr
mairie.vuillafans@wanadoo.fr

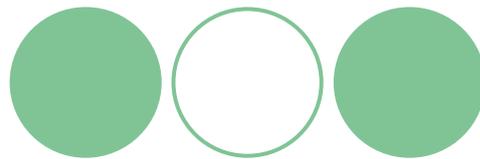
 Commune de Vuillafans
 @vuillafansofficiel

Retrouvez ce bulletin en version digitale sur le site internet de la commune.



DANS CE NUMÉRO

| | |
|-------------------------------|-----------|
| En bref | 3 |
| Administration | 4 |
| Vie en communauté | 12 |
| Sécurité | 13 |
| Dossier spécial | 14 |
| Vie de la mairie | 16 |
| Communauté de communes | 17 |
| Environnement | 18 |
| Scolarité | 22 |
| Loisirs | 24 |
| Vie sociale | 35 |



2024 EN QUELQUES IMAGES



La réception du chantier du nouveau bâtiment de la salle des fêtes et du pôle médical a été prononcée le 21 décembre 2023.



La nouvelle salle des fêtes et son pôle médical inaugurés en présence d'officiels.



Deux œuvres du peintre germanique Niklaus Manuel Deutsch, habituellement exposées dans notre église paroissiale, prêtées au musée des Beaux-Arts de Besançon.



Un obus allemand de la Grande Guerre découvert dans le grenier de la supérette Proxi, lors de la réfection du toit du bâtiment.



Cédric Chatelain reprend le salon de coiffure « Créatif Coiffure » tenu par Patricia Contet depuis 23 ans.



Avril - Un incendie se déclare à l'intérieur du tilleul adjacent au bar-restaurant du même nom.



La 60^e course de côte de Vuillafans - Echevannes : le vainqueur de l'étape Marc Pernot et la Miss Chloé Descourvière



Le Festival FESTY.V.A.G a une nouvelle fois rassemblé passionnés et curieux au camping.

Un 3^e défibrillateur a été installé au mur de la mairie.





BUDGET COMMUNAL

Par Yves GAMELON, adjoint en charge des finances

Les comptes financiers sont arrêtés au 30 décembre 2024. Un certain nombre d'opérations supplémentaires ne seront effectives qu'au 31 décembre. Les chiffres présentés subiront une variation non significative sur la globalité des équilibres.

Pour information, les budgets ne prennent pas en compte les **excédents et/ou les déficits des années antérieures**.

Fonctionnement

| DÉPENSES 2024 | |
|-----------------------|---------------------|
| Générales | 115 793,43 € |
| Personnel | 133 070,58 € |
| Reversement des taxes | 44 355,00 € |
| Amortissements | 12 720,72 € |
| Versements divers | 179 321,16 € |
| Intérêts d'emprunts | 13 973,12 € |
| Total | 499 234,01 € |

| RECETTES 2024 | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Produits divers | 1 497,81 € |
| Produits de services | 11 818,85 € |
| Impôts et taxes | 310 063,13 € |
| Dotations et participations | 113 549,32 € |
| Revenus de gestion courante | 166 353,55 € |
| Produits exceptionnels | 6 176,68 € |
| Total | 609 459,34 € |
| Excédent de fonctionnement : | 110 225,33 € |

Investissement

| DÉPENSES 2024 | |
|-----------------------------|---------------------|
| Cession d'immobilisation | - € |
| Remboursement emprunts | 70 408,83 € |
| Immobilisations corporelles | 73 559,62 € |
| Immobilisations en cours | 415 366,32 € |
| Total | 559 334,77 € |

| RECETTES 2024 | |
|------------------------------------|---------------------|
| Opérations d'ordre | 12 807,29 € |
| Dotations fonds divers | 786 354,65 € |
| Subvention d'investissement | 133 465,48 € |
| Emprunts et dettes | 3 645,00 € |
| Total | 936 272,42 € |
| Excédent d'Investissement : | 376 937,65 € |

Détail des actions menées

- Réception du chantier de réhabilitation de la salle des fêtes et création du pôle médical, avec inauguration de l'ensemble du bâtiment en avril 2024
- Réhabilitation du toit de la superette PROXI au 14 Route de Besançon
- Réhabilitation de l'éclairage public : la 2^e et la 3^e tranches ont été terminées fin 2024
- Renouvellement du poste informatique du maire
- Achat d'un coffret de protection pour défibrillateur de la mairie
- Achat d'un frigidaire-congélateur pour la cuisine de la salle des fêtes
- Installation d'une porte d'accès et de sécurité au pôle médical



UN PROJET D'ENVERGURE OFFICIELLEMENT ACHEVÉ

La salle des fêtes rénovée et le nouveau pôle médical : un ensemble flambant neuf, qui met à la disposition des Vuillafanais un large panel de services dans un cadre moderne et confortable !



Une salle des fêtes où on s'y sent tellement bien qu'on y danse, on y danse...



INAUGURATION

En présence de la Secrétaire générale de la Préfecture Mme Nathalie Valleix, la Conseillère Régionale, Mme Nabia Hakkar Boyer, le Président de la Communauté de Communes Loue Lison, M. Jean-Claude Grenier, la Maire d'Ornans, Mme Isabelle Guillame, Vice Présidente de la CCLL en charge de la Santé, et du conseil municipal de Vuillafans.

À votre disposition :

Pôle médical :

Cabinet médical : 03 81 60 95 25
 Bénédicte RATTE, infirmière : 06 07 97 59 98
 Hugo RAMSTEIN, kinésithérapeute : 06 08 95 04 14
 Geoffrey LEDENTU, ostéopathe : 06 84 67 32 37

Tarifs de location de la salle des fêtes :

La salle sans la cuisine : 200,00 €/jour
 La salle sans la cuisine : 400,00 € le week-end
 La cuisine : 75,00 €/jour
 Dépôt de garantie : 1000,00 €

Réservation auprès de la mairie au
 03 81 60 92 36



BUDGET EAU

par Yves Gamelon, adjoint en charge des finances

Fonctionnement Eau

| DÉPENSES 2024 | |
|------------------------------|--------------------|
| Entretien réparation | 22 762,47 € |
| Reversement Agence de l'Eau | 8 784,00 € |
| Dotations aux amortissements | 30 301,88 € |
| Charges de gestion courante | 5 193,88 € |
| Intérêts d'emprunts | 878,50 € |
| Charges exceptionnelles | 2 000,00 € |
| Total | 69 920,73 € |

| RECETTES 2024 | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Subventions | 5 230,61 € |
| Redevances communales | 75 606,17 € |
| Produits exceptionnels | - € |
| Produits de gestion courante | 753,88 € |
| Produits exceptionnels | - € |
| Total | 81 590,66 € |
| Excédent de fonctionnement | 11 669,93 € |

Investissement Eau

| DÉPENSES 2024 | |
|-----------------------------|--------------------|
| Subventions | 5 230,61 € |
| Remboursement d'emprunts | 7 825,03 € |
| Immobilisations corporelles | 26 596,80 € |
| Immobilisations en cours | - € |
| Total | 39 652,44 € |

| RECETTES 2024 | |
|---------------------------------|---------------------|
| Opérations d'ordre | 30 301,88 € |
| Dotations fonds divers | 537,40 € |
| Subvention d'investissement | - € |
| Total | 30 839,28 € |
| Déficit d'investissement | - 8 813,16 € |

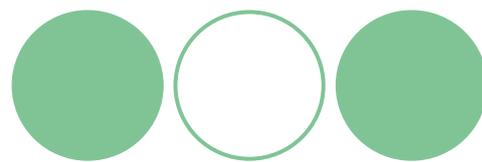
Commentaires :

Les travaux programmés ont été reportés en 2025, soit :

- Fourniture et pose d'un bypass sur le réseau d'eau potable situé aux Grandes Chenevières
- Fourniture et pose d'un accélérateur d'eau potable pour le secteur de Croux, la Vaux des Neufs et le Moulin Haut
- Renouvellement de l'anti-bélier pour le surpresseur des Pommiers

SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (Investissement 2024/2025)

La commune de Vuillafans a lancé un diagnostic pour son schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP). Il s'agit d'un outil de gestion et de programmation pluriannuelle pour la collectivité. Il doit permettre de déterminer les éventuels dysfonctionnements, insuffisances et de proposer les améliorations nécessaires pour son service de distribution d'eau potable.



BILAN SUR L'EAU

par Bernard WOZNY, adjoint en charge de la commission eau & assainissement

En 2024, six fuites ont été détectées et réparées sur des branchements de particuliers.

Une fuite très importante aux Grandes Combes nous a posé de gros soucis ; il nous a fallu du temps et de la persévérance pour la trouver avec M. le maire et ce, malgré les investigations et recherches de la société GAZ et EAU.

Le lavage du château d'eau et du surpresseur s'est déroulé sans encombre et dérangement pour la plus grande partie des usagers.

Cette année, ce lavage aura lieu **le jeudi 24 avril**. Il sera plus compliqué et va durer plus longtemps car il nous faut changer l'échelle qui descend dans le réservoir datant de 1956.

Un rappel vous sera notifié avec certaines consignes à respecter.

Les travaux qui étaient prévus sur 2024 n'ont pas pu être

réalisés en raison d'une surcharge de travail des entreprises et de l'actualisation de certains devis.

Il s'agit principalement de mettre en place :

- un bipasse sur les conduites de refoulement et de distribution entre le réservoir et la station de pompage de l'île
- un accélérateur sur la conduite qui alimente le secteur de Croux / Milan / Vaux de nœuds pour sécuriser les conduites qui passent sous la Loue.

Nous étions contents il y a quelques mois quand le Premier ministre de l'époque annonçait que le transfert obligatoire de la compétence de l'eau aux communautés de communes devrait être abrogé dans la (loi NOTRe*) ; de ce fait, la compétence de ce service public pourrait rester dans le giron des communes.

Qu'en sera-t-il avec le nouveau Premier ministre ?

Six fuites d'eau détectées et réparées sur des branchements de particuliers



La loi NOTRe



Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Objectifs :

- Simplifier et clarifier les compétences respectives des collectivités territoriales
- Faire des régions les moteurs du redressement économique du pays
- Parachever la carte intercommunale
- Renforcer les solidarités territoriales et humaines

Plus d'information sur ecologie.gouv.fr



BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

par Yves Gamelon, adjoint en charge des finances

Fonctionnement Assainissement

| DÉPENSES 2024 | |
|-----------------------------|--------------------|
| Entretien réparation | 50 796,30 € |
| Reversement Agence de l'Eau | 4 791,00 € |
| Amortissement des travaux | 34 590,71 € |
| Charges de gestion courante | 5 182,71 € |
| Intérêts d'emprunts | 942,20 € |
| Charges exceptionnelles | 2 133,04 € |
| Total | 98 435,96 € |

| RECETTES 2024 | |
|-----------------------------------|---------------------|
| Opération d'ordre | 14 416,46 € |
| Redevances communales | 89 498,50 € |
| Subvention d'exploitation | - € |
| Produits de gestion courante | 5 137,62 € |
| Produits exceptionnels | 72,91 € |
| Total | 109 125,49 € |
| Excédent de fonctionnement | 10 689,53 € |

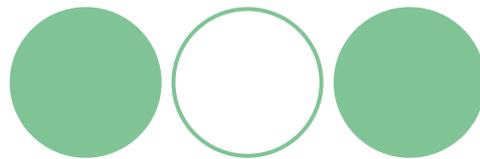
Investissement Assainissement

| DÉPENSES 2024 | |
|-----------------------------|--------------------|
| Opération d'ordre | 14 416,46 € |
| Remboursement d'emprunts | 12 343,59 € |
| Immobilisations corporelles | - € |
| Immobilisations en cours | 2 382,00 € |
| Total | 29 142,05 € |

| RECETTES 2024 | |
|----------------------------------|--------------------|
| Opérations d'ordre | 34 590,71 € |
| Dotations fonds divers | - € |
| Subventions | 4 681,00 € |
| Total | 39 271,71 € |
| Excédent d'investissement | 10 129,66 € |

Commentaires :

- Concernant l'assainissement collectif, le diagnostic de la station d'épuration est dans sa phase terminale et nous devrions recevoir bientôt le rapport de diagnostic effectué par l'entreprise ARTELIA en charge du dossier.
- Pour rappel, le transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Commune Loue Lison est effectif depuis le 1^{er} janvier 2025.



BILAN SUR L'ASSAINISSEMENT

par Bernard WOZNY, adjoint en charge de la commission eau & assainissement

En 2024, nous avons une fois de plus été obligés de changer le motoréducteur de la station d'épuration ainsi qu'une pompe de relevage au poste de l'ancienne école du Champ de Mars, **pour un coût d'environ 10 000,00 euros**.

Ces matériels ont été endommagés par **l'afflux toujours aussi important de lingettes, de serviettes périodiques, de couches d'enfants et toutes sortes d'objets qui bloquent ces pompes**.

Ce n'est pas faute d'avertir régulièrement sur le panneau lumineux de la commune et dans ce bulletin qu'il est impératif de ne pas jeter ces déchets dans les toilettes. Aussi, nous sollicitons votre vigilance.

Nous avons lancé également l'étude diagnostic de notre station d'épuration dans le cadre du schéma directeur. Les résultats définitifs nous ont été présentés en fin d'année avec une estimation des travaux qui devront être engagés pour améliorer ce service public. Ils représentent une somme approximative de 750 000 euros que la commune aurait dû engager et couvrir par un emprunt.

À partir du 1^{er} janvier 2025, le transfert de cette compétence à la Communauté de Commune Loue Lison est effectif suite à l'application de la (loi NOTRE).

Ce changement va de ce fait voir augmenter progressivement sur 5 ans les tarifs du mètre cube et de la taxe fixe figurant sur la facture de tous les usagers de Vuillafans, pour arriver au prix plafond fixé par la Communauté de Commune Loue Lison.



Renouvellement du motoréducteur de l'aérateur de la station d'épuration



**STOP AUX DEGATS
SUR LES
EQUIPEMENTS DE LA
COMMUNE**



Ne pas jeter dans les toilettes :

Les lingettes (démaquillantes, pour bébé ou désinfectantes), les rouleaux de papier toilette (même ceux qui se dissolvent dans l'eau), les protections hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques, protège-slip), les cotons et coton-tige, les médicaments (plaquette ou sirop périmé), les préservatifs, l'eau de Javel et les produits d'entretien en général (limiter leur usage dans les toilettes), le chewing-gum, les mégots de cigarette.

Voilà à quoi ressemblent 100 litres de lingettes dans nos installations de traitement des eaux usées.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français doit se faire recenser au plus tôt à la date anniversaire de ses 16 ans (et durant le trimestre suivant). C'est le bureau de la mairie qui établit ce certificat et fournit tous les éléments nécessaires.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Plus d'information sur MAJDC.FR

Attention les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire exigent le certificat de recensement sous peine de refus d'inscription.

DÉCLARER SA GROSSESSE

Si votre grossesse est confirmée, vous devez la déclarer à l'Assurance maladie, afin qu'elle puisse la prendre en charge et vous verser les futures prestations familiales.

Cela comprend :

- Un remboursement à 100 % des examens médicaux obligatoires
- Les deux premières échographies sont remboursées à 70 % et la 3^e à 100 %
- A partir du 4^e mois, vous pouvez bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire intégralement remboursé
- Les frais d'accouchement et de séjour à l'hôpital (dans la limite de 12 jours) sont pris en charge à 100 %.

Plus d'info : mercipourlinfo.fr

ÉTAT CIVIL

Mariages, P.A.C.S., naissances, décès sont des changements importants dans nos vies. Ils doivent être déclarés en mairie. Renseignement auprès de la mairie.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Il est possible de prendre rendez-vous en ligne pour créer ou renouveler ses papiers d'identité quand on vit sur le territoire Loue Lison.

Il suffit de se rendre sur le site www.cclouelison.fr, de cliquer sur « carte d'identité / passeport » dans la rubrique « en 1 clic » en page d'accueil, de sélectionner l'agence France Services où vous souhaitez prendre rendez-vous puis de se laisser guider.

Il est bien sûr toujours possible de se rendre directement au France Services le plus proche pour effectuer cette démarche.

URBANISME

Déclaration de construction obligatoire

Toute construction supplémentaire, extension de surface ou travaux de création doivent faire l'objet d'une demande de permis (y compris : construction de piscine, changement de destination d'un local, travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment). Ces démarches sont gratuites.

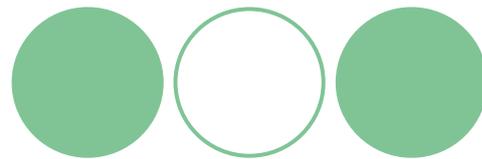
Toutes les démarches concernant l'urbanisme : certificats, déclarations, permis de construire... sont instruites en partie par la mairie, le service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison* et l'architecte des Bâtiments de France.

*Il vous est possible de déposer votre dossier d'urbanisme via internet sur la plateforme pays-ornans.geosphere.fr/guichet-unique, mis à la disposition des 34 communes de la CCLL. Contact service urbanisme : 03 81 50 81 14.

Toutes vos démarches administratives expliquées :

Sur : www.service-public.fr | Tél. - dispositif Allo Service Public : 3939 ou sur : www.demarchesadministratives.fr

Votre mairie se tient à votre disposition au 03 81 60 92 36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr | Lun - Ven : 10h - 12h



EST-IL OBLIGATOIRE D'ASSURER SON ANIMAL DE COMPAGNIE ?

Si vous avez un chien de 1^{ère} (chien d'attaque) ou 2^e catégorie (chien de garde), c'est obligatoire, afin de garantir votre responsabilité civile en cas d'accident ou de morsure. Vous êtes alors responsable des dégâts causés par votre animal.

Dans certains cas, votre assurance multirisque habitation peut prendre en charge votre animal de compagnie « dangereux ». Mais il vaut mieux s'adresser à une compagnie d'assurance spécialisée pour ce type de chien.

S'il s'agit d'un autre animal de compagnie, alors la souscription d'une assurance n'est pas obligatoire. Mais en cas de dommages, vous êtes tenu de dédommager vous-même les préjudices commis (même si souvent, votre assurance habitation prend en charge votre animal).

COLLECTE DES « MONSTRES »

La CCLL a missionné l'association Tri de Quingey pour effectuer la collecte des encombrants pour les particuliers sur rendez-vous. Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux qu'on ne peut apporter à la déchetterie dans sa voiture. **Plus d'information ci-dessous.**

C'EST SUR RENDEZ-VOUS MAINTENANT



<https://rdvencombrants.association-tri.com>

Flashez ce QR code et prenez RDV dès maintenant !



La collecte est effectuée par l'association Tri, basée à Quingey. La prise de RDV s'effectue également par téléphone au :

03 81 57 56 61

Transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes Loue Lison

➔ Transfert à compter du 1er janvier 2025

➔ Organisme encaisseur : Trésor Public d'Ornans

➔ Facturation semestrielle du service assainissement collectif :

Du 1er janvier au 30 juin et du 1er juillet au 31 décembre de chaque année

➔ Dernière facturation par la commune de Vuillafans :

Facture du 2e semestre 2024 : du 1er avril au 31 décembre 2024, soit 9 mois au lieu des 6 habituels

Pour toute question, merci de contacter le secrétariat de la mairie : 03.81.60.92.36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr



PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE ET VIVONS ENSEMBLE

Quelques rappels sur des règles de vie simples à appliquer

ABANDON DE VÉHICULE

La commune constate que des véhicules sont abandonnés sur son territoire.

Le code de l'environnement prévoit en son article L.541-21-3 une procédure lorsqu'un véhicule est stocké sur la voie publique ou sur le domaine public et qu'il semble dégradé ou épave, applicable par le maire :

1. mise en demeure de remise en état de circuler ou de le transférer à une casse agréée, dans un délai d'au moins dix jours, avec possibilité d'une astreinte de maximum 50 € par jour de retard, en cas de non-exécution.

2. Recours à un expert en automobile pour déterminer, aux frais du titulaire du certificat d'immatriculation, si le véhicule est techniquement réparable ou non puis selon l'état, évacuation d'office du véhicule vers un centre de véhicules hors d'usage agréé ou mise en fourrière.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés **qu'aux horaires suivants** :

- >> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- >> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- >> le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

CHIENS PERTURBANTS

Rappel des règles sur les chiens errants :

- >> ne pas errer sans son maître dans le village
- >> être tenu en laisse dans le village et sur les chemins de promenade
- >> ne pas laisser trace de ses déjections dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics comme le stade, l'aire de jeux des enfants...

Note : les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique et peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême, punissable par la loi.

STATIONNEMENT

La commune a tracé un certain nombre d'emplacements de parking au centre du village, ceci en tenant compte des voies de circulation et des points de gêne voire de danger. Il est vivement demandé aux conducteurs de véhicules de bien vouloir respecter ces emplacements et ne pas se garer ailleurs.

Le saviez-vous ?

Un stationnement de plus de 7 jours consécutifs à la même place est considéré comme abusif selon le code de la route et est passible d'une contravention.

LE BRÛLAGE à l'air libre

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers dont les déchets verts des ménages, est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

Pourquoi ?

C'est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. C'est nocif et en particulier pour les personnes les plus sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

Que faire de vos déchets verts ?

- >> le compostage
- >> le paillage
- >> la collecte en déchèterie

Plus d'info : DREAL Franche-Comté, www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

DÉPÔT SAUVAGE

Pour le respect de la vie en communauté et de l'environnement, les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs gris prévus à cet effet, les déchets recyclables dans les bacs jaunes, les industriels et encombrants en déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 1 500 € (et 3 000 € en cas de récidive), d'après le code de voirie.



LES SAPEURS-POMPIERS de Vuillafans : fidèles au poste

Par le Lieutenant Aurélien GRISON, Chef de Centre du SDIS 25 d'Ornans

À l'occasion de la Sainte-Barbe, j'ai eu le grand plaisir de présenter le nouveau chef de centre de Vuillafans. Il s'agit de l'Adjudant Guillaume DROZ-BARTHOLET, qui a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2024.

Originaire de la région et sapeur-pompier volontaire au centre d'Ornans depuis de nombreuses années, Guillaume n'est pas un inconnu parmi nous. Je suis convaincu qu'il sera un excellent chef de centre. Il a tout mon soutien et saura incarner, les valeurs fondamentales de notre compagnie : bienveillance, respect, loyauté, confiance et sincérité.

La Sainte-Barbe a également été une occasion privilégiée pour rendre hommage à l'engagement des sapeurs-pompiers. Le centre de Vuillafans peut compter sur 10 sapeurs-pompiers volontaires, qui, chaque jour, s'investissent avec courage et détermination pour porter secours à la population.

2024 a été marquée par des évolutions notables. Outre l'arrivée de Guillaume à la tête du centre, nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau la Sergente-Cheffe Déborah JOUFFROY, le transfert de Mathias VOUAUX

en provenance du centre du 1^{er} Plateau, ainsi que la double affectation de Pierre BRÉTIL-LOT avec le CPIC de Longeville.

Malgré cet effectif en progression, le recrutement reste un enjeu crucial pour assurer la continuité de nos missions au service des Vuillafanais. À cet égard, je tiens à remercier Monsieur le Maire pour son investissement remarquable dans cette démarche. Ensemble, nous avons déployé des efforts significatifs pour sensibiliser et attirer de nouveaux volontaires. Ce travail se poursuivra en 2025 et figurera parmi les priorités sur la feuille de route de Guillaume.

D'un point de vue opérationnel, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Vuillafans ont effectué, depuis le 1^{er} janvier 2024, un total de 81 interventions. Ces missions se répartissent principalement comme suit : 32 interventions sur la commune de Vuillafans, 21 à Montgesoye, 14 à Lods, 7 à Longeville, et 2 à Châteauvieux-les-Fossés.

Parmi ces interventions, 94 % relèvent des secours à personne, témoignant de l'importance cruciale de cette mission dans notre engagement quotidien. En outre, le centre

enregistre une augmentation significative de 11 % par rapport à l'année 2023, où 73 interventions avaient été recensées.

Le potentiel d'intervention sur l'ensemble du secteur s'élève à 122 missions, soulignant ainsi la marche de progression de l'activité opérationnelle dans cette zone.

Une opération marquante de l'année 2024 a eu lieu le 14 mars 2024, menée sur la commune de Lods, où les sapeurs-pompiers de Vuillafans, épaulés par leurs collègues ornais et pontissaliens, ont été mobilisés pour secourir deux victimes inconscientes dans une citerne enterrée en cours de réfection d'étanchéité. Leur intervention rapide et mesurée a permis de sauver la vie de ces deux personnes.

L'année écoulée a une nouvelle fois souligné l'importance des sapeurs-pompiers pour notre commune. Toutefois, pour continuer à répondre aux besoins croissants, nous avons besoin de nouveaux volontaires. Votre engagement est essentiel pour garantir la sécurité de tous. Rejoignez-nous et faites la différence pour votre village !



Adjudant Guillaume DROZ-BARTHOLET, nouveau Chef de centre d'Ornans

PLUS D'INFO

Facebook : Sapeurs-Pompiers de Vuillafans

www.sdis25.fr

LES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS RECRUTENT DES VOLONTAIRES !

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Tu as entre 12 & 16 ans
Tu es sportif et curieux ?

POUR QUOI FAIRE ?

Apprendre les gestes de secourisme, manœuvrer avec les matériels d'incendie, devenir pompier volontaire à 16 ans

Pour postuler, il faut :

- Passer un examen médical et fournir un certificat de vaccination antitétanique
- Une autorisation parentale

LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Vous avez entre 16 & 55 ans
Étudiants, salariés du secteur privé ou public, chefs d'entreprise

Vous souhaitez vous impliquer dans le secours de proximité, vivre des expériences de cohésion et de solidarité ?

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Pour postuler, il faut :

- Pouvoir se rendre à la caserne en moins de 8 minutes
- Satisfaire à des critères médicaux et d'aptitude physique
- Avoir de vos droits (impôts à être en situation régulière)

REJOIGNEZ LES 3000 FEMMES ET HOMMES DÉJÀ ENGAGÉS

RETROUVEZ LES COORDONNÉES DU CENTRE D'INGÉNIERIE ET DE SECOURS LE PLUS PROCHÉ

www.pompiers25.fr



La Résidence vous dévoile son histoire

Racontée par Célestin Cattaneo

Cette propriété a été construite en 1716 par la famille Maillot (anoblie au 16^e siècle par l'empereur Charles Quint alors souverain de la Comté).

Cette demeure entra en 1830 dans la famille Gaudy avant sa reprise par la famille Cusenier en 1975, qui la transforme en « maison de repos » avec l'appui des médecins locaux et de la pharmacie du village.

En 1985 elle reçoit même quelques malades du sida dont le traitement est loin d'être évident.



Qui était François, Antoine, Félix GAUDY ?



Antoine, François, Félix Gaudy © Assemblée nationale

GAUDY (FRANÇOIS-ANTOINE-FÉLIX), député de 1872 à 1885, membre du Sénat, né à Besançon (Doubs) le 3 mai 1832, dut aux importantes propriétés qu'il possédait dans le Doubs l'influence politique qui le fit nommer d'abord maire de la commune de Vuillafans, puis député.

Il est le fondateur du journal *le Républicain de l'Est*. Il entre à l'Assemblée, le 7 janvier 1872, en remplacement du colonel Denfert-Rochereau. Elu dans le Doubs contre un autre Vuillafanais, M. Alexandre Estignard, conservateur. M. Gaudy siégera dans le groupe de l'Union républicaine, dont il fut le secrétaire. Il fit partie de la majorité républicaine, avec laquelle il vota constamment et obtint sa réélection contre M. Jules Vautherin, candidat conservateur et officiel.

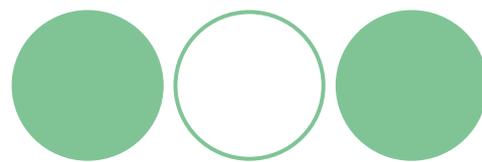
Fidèle à sa politique opportuniste, il se fit encore réélire député de Besançon, le 21 août 1881. Il soutint les cabinets J. Ferry et Gambetta et vota contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le 6 janvier 1885, il entra à la Chambre haute, ayant été nommé Sénateur du Doubs par 520 voix sur 889 votants. Il fut Conseiller Général du Doubs pour le canton d'Ornans.

Il est à noter qu'il accueillit plusieurs fois Gustave Courbet dans sa demeure à Vuillafans, située dans un parc remarquable : l'actuelle Résidence (ndlr). La rue de Vuillafans qui longe ce parc porte son nom.

Son petit-fils, Jean Victor Marie Pierre Gaudy (1907-1973) fut maire de Vuillafans de 1947 à 1953 et Conseiller Général du canton d'Ornans de 1949 à 1962 et se spécialisa dans le tourisme. Il entra ensuite en poste à Beyrouth au bureau international du travail.

Engagé, fait prisonnier et blessé en 1940, il réussit à s'évader pour échapper à la captivité. Recherché par la Gestapo il entra dans la clandestinité. Il ne rentra à Vuillafans qu'en 1945 et trouva sa propriété dévastée par les occupants.

Son essai de tournerie industriel sur bois dans les anciennes forges du Moulin neuf à Lods (la STIVEL) en 1946, fut un échec.



Entrée principale



Cabinet de toilette

Reprise par la générale de santé, elle prend l'appellation « La Résidence » et est complètement modernisée en 1995.

24 chambres avec 40 lits bénéficient alors de sanitaires du dernier cri. Sous les ordres du directeur, M. Dohen, elle emploie alors 12 personnels soignants : 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 5 infirmières, 4 aides-soignantes et 12 personnels de service.

Elle sera reprise en 2004 par l'hôpital d'Ornans.

Cette démarche fut initiée par M. Cattaneo, maire de Vuillafans, le docteur Yves Gamelon et le conseil d'administration de ces deux sites.

La secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Mme Paulette Guinchard va soutenir l'opération qui rentrait pour elle dans le souhait de développer les hôpitaux locaux proches de la population.

En 2015, la nouvelle inattendue de la fermeture de la Résidence et son repli sur Ornans sera un choc pour le personnel et surtout les résidents et leurs familles, heureux de se promener ou se reposer dans le grand parc ombragé.

Leur départ pour Ornans fut un véritable déchirement pour beaucoup d'entre eux, isolés dans une nouvelle structure. Beaucoup avait disparu l'année suivante. La commune de Vuillafans avait pourtant modifié son Plan Local d'Urbanisme comme prévu et avait toujours suivi les recommandations de la commission de sécurité.

Pour quelles raisons valables le plan initial a-t-il été abandonné ?

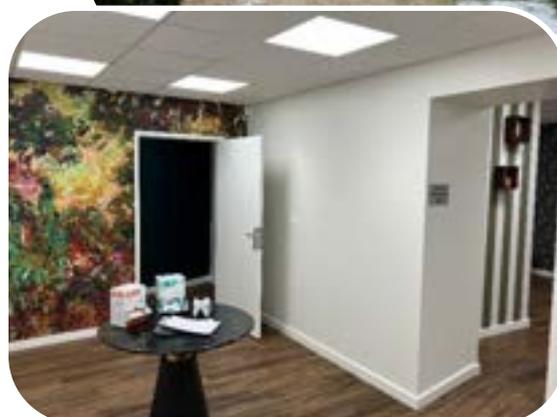


A partir de 2016, le Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ornans propriétaire du site de Vuillafans décide de mettre en vente cette propriété, située au 18 Rue Jean-Pierre Bangué.

En 2021, la SCI familiale Jean-Luc Bazaud se porte acquéreur de cet ensemble immobilier, avec le projet de réaliser 14 chambres d'hôte et une salle de séminaire. Cette activité sera opérationnelle dans le courant de l'année 2025.

En 2023, le docteur Bastien Scheid contacte la mairie pour installer son futur cabinet dentaire dans notre beau village. Il est à la recherche d'un bâtiment lui permettant de réaliser son projet professionnel. M. le Maire lui conseille de se rapprocher du nouveau propriétaire de la Résidence et c'est en début 2024 que les docteurs Lucile Roussel et Bastien Scheid, chirurgiens-dentistes, font l'acquisition d'une partie de l'immeuble.

Après 10 mois de travaux, Vuillafans accueille ce nouveau cabinet dentaire !



ANECDOTE

En avril 2008, la Résidence avait servi de décor pour le tournage d'une séquence du film « La guerre des Miss » de Patrice Leconte.



DE NOUVEAUX VISAGES AUX CÔTÉS DU MAIRE



Au secrétariat de mairie

Suite au départ en retraite de Catherine Haller en août 2024, Aude Verdenet (au premier plan sur la photo) a assuré le remplacement du poste de secrétaire de mairie jusqu'à l'arrivée de Géraldine Cuiet le 1^{er} janvier 2025.

Géraldine occupait depuis plusieurs années un poste de secrétaire comptable au secrétariat mutualisé de la Communauté de Communes Loue Lison mais avait déjà travaillé pour la commune de Vuillafans en 2015-2016.

Elle assure également l'accueil de l'agence postale.

Un nouvel agent technique

Suite au départ en retraite d'Éric Elbin en mai 2023, Julien Large qui travaillait déjà à temps partiel pour la commune de Vuillafans, a assuré le remplacement du poste d'agent technique jusqu'à l'arrivée de Alain Kibler en février 2024.

Alain occupait auparavant le poste de responsable technique dans la fonction publique hospitalière depuis de nombreuses années.



ZOOM sur le métier d'agent technique dans une petite commune

L'agent technique a de nombreuses missions :

- Il entretient et met en valeur les espaces verts et naturels de la commune
- Il maintient en état de fonctionnement les bâtiments et équipements publics et effectue les travaux d'entretien et de manutention : nettoyage, maçonnerie, peinture, plomberie, électricité...
- Il assure l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés
- Il assure la gestion de l'approvisionnement en matériels et produits
- Il assure l'entretien de la voirie communale ainsi que le déneigement.

De plus Alain a pour mission :

- Le suivi de la station de pompage, de la station de surpression et du réseau d'eau potable
- Le suivi de la station d'épuration et des deux postes de relèvement, ainsi que du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Qualités requises :

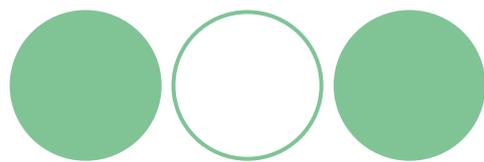
Être polyvalent, organisé et rigoureux sont des qualités indispensables à l'exercice du métier d'agent polyvalent. Il doit savoir se rendre disponible et être réactif pour répondre aux demandes du maire et des usagers en toutes circonstances.

SECRETARIAT DE MAIRIE

2 rue de la Gare
Tél. : 03 81 60 92 36
Email : mairie.vuillafans@wanadoo.fr
Ouverture : lun - sam, de 10h00 - 12h00

AGENCE POSTALE

Située dans les locaux de la mairie
Tél. : 03 81 41 06 96
Ouverture : lun - sam sauf mercredi, de 10h00 à 12h00



LE TOMBEAU DE GARGANTUA

Un parcours pédestre de découverte : une expérience unique et enrichissante !

Le projet de parcours pédestre de découverte du tombeau de Gargantua émane de la volonté de la Communauté de Communes Loue Lison (CCLL) et de l'école de musique intercommunale (EMIPO) située à Ornans. Ce projet permettra une nouvelle activité aux publics et servira à enrichir l'offre touristique du territoire.

À l'origine, c'est un conte musical écrit et composé par Loïc SEBILE, joué sur scène.

C'est l'histoire de Méa, une randonneuse qui a l'habitude de se promener dans la vallée de la Loue. Au détour d'un chemin, elle rencontre Arthur, un enfant mystérieux qui lui raconte que le Gargantua serait venu se reposer et s'endormir définitivement au bord de la Loue...

C'est tout naturellement que l'idée de créer un sentier de randonnée a émergé et le choix du site s'est porté sur Echevannes, commune se situant en face de la colline où il repose, et donnant ainsi des points de vue idéaux pour s'immerger et imaginer ce géant dans le paysage.

L'idée est d'enrichir cet itinéraire de plusieurs points d'écoute.

Muni d'un téléphone, ce parcours peut s'effectuer seul ou

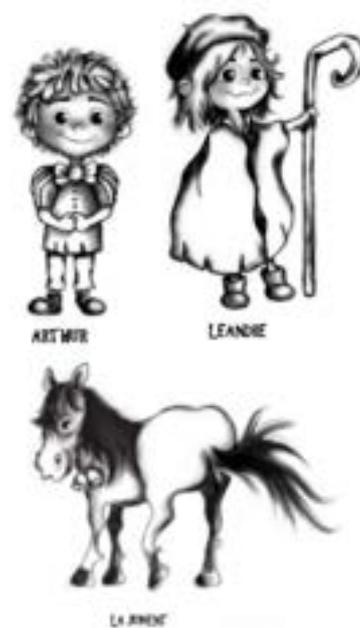


Photo issue de la page Facebook @Le Tombeau de Gargantua

en famille, et à chaque point « sonore », il suffit de scanner le flashcode, ce qui déclenche la lecture. Au fil de l'itinéraire on en sait un peu plus sur la légende et le tombeau de Gargantua.

C'est aussi une manière différente de découvrir les paysages. Ici, ce sont les lieux qui ont la parole.

Ce projet est une offre complémentaire et est le premier sentier avec pour thème une légende du pays Loue Lison.





LA GAULE VUILLAFANAISE EN 2024

Le retour des ficelles bleues

Les grands cormorans très mobiles et opportunistes, créent de gros dégâts sur nos populations de salmonidés déjà mises à mal par les problèmes de qualité d'eau, **en particulier lorsqu'ils se regroupent sur les zones de fraie.**

Cette méthode des ficelles est uniquement basée sur la dissuasion et ne nuit pas aux espèces autochtones (canard, héron, martin pêcheur...) qui, contrairement aux cormorans, peuvent s'envoler et se poser entre les ficelles. Un grand cormoran peut manger jusqu'à 700 g de poisson par jour.



Début 2025 nous interviendrons sur la frayère des ombres au niveau de la distillerie. Ces ficelles seront retirées fin mars. Grand merci aux bénévoles. Organisation : Christian



Un autre grand fléau : le harle bièvre, de plus en plus présent, de plus en plus prolifique, de plus en plus sédentaire.

Pêches d'inventaire 2024 à Raffenot et Vergetolle

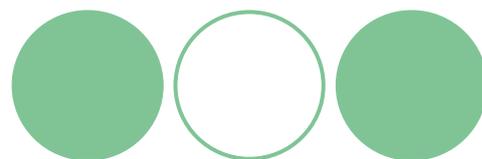
Le 21 mai 2024 a eu lieu une pêche électrique sur le ruisseau du Raffenot. Cette pêche d'inventaire annuelle est conduite par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, en partenariat avec notre AAPPMA, pour surveiller l'état des populations piscicoles.

Elle revêtait cependant cette année une importance particulière puisque le ruisseau du Raffenot a fait l'objet d'importants travaux de restauration en 2023, pilotés par l'Epage Haut Doubs Haute Loue.

L'inventaire a eu lieu sur 4 tronçons de 55m situés sur des secteurs différents :

1 - Partie aval avec les petits seuils. Environ 300 poissons pratiquement de l'année.





2 - Dans la pâture remembering. Environ 150 truitelles de l'année. Beaucoup d'invertébrés.

3 - Pâture en amont dont le lit du ruisseau a été rechargé. Environ 210 truitelles.

4 - Dans le bois, linéaire non impacté par les travaux, en amont du passage à gué. 147 truitelles.

Le professeur François Degiorgi, chercheur et maître de conférence au laboratoire Chrono environnement de l'Université de Franche-Comté, était également de la partie avec 17 de ses étudiants. Cette journée fut à la fois fort instructive et conviviale, ponctuée notamment par un copieux casse-croûte offert par l'AAPPMA.

Une seconde pêche d'inventaire a été faite le 28 mai par l'OFB sur le ruisseau de Vergetolle après la confluence du Raffenot, sur un linéaire de 78 m compris entre le petit pont et le chalet, montrant également une quantité satisfaisante de juvéniles de truite sur ce secteur.

Résultat : 288 truitelles, 28 truites moyennes dont une de 28 cm, 64 chavots.



Information sur les parcours

Rappel : le parcours balisé du pont bossu est réservé en priorité aux enfants.

Ce parcours est régulièrement nettoyé.

Autres infos :

Le parcours de l'île aux ânes a été débroussaillé et rouvert.

Les frênes malades de notre parcelle de la « meule » au Parouzot ont été coupés.

Des semis de graines, préconisées pour les abeilles et les insectes (sarrasin, phacélie, moutarde blanche et radis chinois) ont été offerts par la fédération des chasseurs et dispersés par Patrick.

EXPOSITION sur la Loue, l'eau et la pêche



Organisée par notre Aappma (merci Patrick), cette exposition s'est déroulée du 17 au 27 juin à la salle d'animation de Vuillafans.

Deux classes de l'école de la Haute Vallée de la Loue ont participé le 18 juin. M. MAMET s'est chargé de l'animation.

Des poissons en résine ont complété cette belle exposition.

TOUT SAVOIR SUR NOTRE AAPPMA

Site internet : <https://aappma-vuillafans.com>

aappma.lagaulevuillafanaise1@gmail.com

La Gaule Vuillafanaise - 2 avenue de la Gare - 25840
Vuillafans



AICA de Vuillafans-Châteauvieux

Par Patrick Chanussot, Président

La saison de chasse 2023-24 s'est correctement déroulée. Les parties de chasse furent animées et toujours placées sous le respect de l'éthique de la chasse et de la bonne humeur.

Malgré les conditions climatiques très pluvieuses en 2024, la population de sangliers est en augmentation, nous devons la réguler pour éviter les dégâts dans les pâtures. Cette année le plan de chasse est de 20 sangliers.

Dimanche à la chasse

Comme chaque année nous organisons le « dimanche à la chasse ». L'objectif est de faire découvrir aux non chasseurs le monde de la chasse avec sa réglementation, son organisation, une partie de chasse et les bons moments de convivialité.



Organisation de la partie de chasse par Fred et Bernard



Préparation du sanglier à la broche par Rémy



Prélèvement de deux sangliers lors de cette partie

Opération « nature propre »

Pour la 2^e année, les chasseurs organisent une journée de nettoyage de la nature avec la participation de la population, des associations : pêche et CTL. La fédération de chasse met à disposition un container. Les chasseurs ont pour mission de nettoyer des lieux très difficiles d'accès avec des moyens mécaniques appropriés : tracteur avec treuil et quad. Les autres bénévoles nettoient les routes, les chemins et bords de Loue.

En tout, 20 m³ de matériaux divers ont été extrait de la nature.

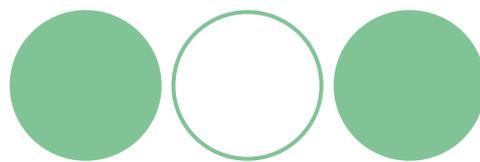
La prochaine journée est prévue le samedi 15 mars 2025.



Parmi les déchets : une carcasse de voiture !

LE CHAMOIS

Pour contrer les accusations de l'association animaliste ASPAS, qui dénonce un massacre et une extermination des chamois dans le Doubs, nous pouvons assurer que la population sur notre territoire est en augmentation. Nous effectuons un comptage annuel en avril. L'estimation suite à ces comptages est de 90 chamois. Vous pouvez facilement les voir sur les coteaux de Vervaux, La Chenoz et Raffenot.



PÂTURAGE DES COTEAUX de Vuillafans-Echevannes en 2024

La saison a démarré avec l'arrivée des animaux le 17 avril. Ils ont été parqués sur le secteur de « La Chenoz » où se trouvent 5 parcs de 3,5 à 5,7 hectares et la surface pâturée représente environ 12 hectares. Le 15 août, l'ensemble du troupeau a été transféré sur la commune d'Epeugney.

Au total, la saison a représenté 17,5 semaines, soit 120 jours de présence des animaux sur le site de Vuillafans, avec essentiellement la consommation de ligneux et des strates herbacées. Ceci a eu un impact significatif sur le paysage des coteaux. Il est nécessaire de préciser qu'il n'y a pas eu d'incident avec les agriculteurs locaux.

L'année 2024 a été très pluvieuse, ce qui a permis d'avoir une ressource suffisante pour les bovins et les chevaux, avec une bonne pousse de la végétation tout au long de l'année.

Concernant les matériels, les abreuvoirs ont fonctionné correctement et contrairement à l'année précédente, nous n'avons pas subi de fuite sur le réseau d'eau potable. À signaler que l'utilisation de 5 parcs pour le pâturage, nécessite un travail important au montage et démontage des barrières amovibles par le technicien du Conservatoire des Espaces Naturels. Mais le système utilisé donne toute satisfaction.

En conclusion, les calendriers de suivi de rotation sur les sites sont complexes à gérer et très serrés !

La principale raison est le manque d'herbe à certaines saisons : cela nécessite de trouver de nouveaux sites complémentaires pour gérer au mieux les animaux sur les départements du 70 et du 39, consécutif aux changements climatiques pour les années à venir.



EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Emmanuel CRETIN - Chargé de mission Natura 2000 - e.cretin@eaudoubsloue.fr - 03.81.57.21.55 - www.eaudoubsloue.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Bertrand COTTE - Chargé de missions - bertrand.cotte@cen-franche-comte.org - 03.81.53.97.79 - www.cen-franche-comte.org



SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LOUE

Par Sylvie Baverel, Présidente du SSHVL



L'équipe

Madame Fatima Girardet assiste la maîtresse de petite et moyenne section, tandis que Madame Laetitia Bourquin aide l'enseignante de moyenne et grande section.

L'école a également recruté, pour l'année, Océane Baud, en tant que service civique, pour seconder l'équipe au niveau administratif et technique.

Monsieur Borella, le Directeur, est déchargé un jour par semaine, le vendredi, pour traiter tous les problèmes administratifs, rencontrer les familles, gérer les soucis techniques, etc...

Effectifs rentrée 2024 :

140 élèves, dont 48 maternelles et 92 élémentaires

Répartition du nombre d'élèves :

| | | |
|---------------------|---------|----|
| Mme Guinchard | PS/MS | 25 |
| Mme Henriot | MS/GS | 23 |
| Mme Mistelet | GS/CP | 23 |
| Mme Huertas | CE1 | 21 |
| M. Borella | CE2 | 23 |
| Mme Gauchet | | |
| Mme Dordor-Labigand | CM1/CM2 | 25 |

Transport scolaire

Nous avons eu quelques problèmes en septembre avec les transports scolaires, suite à la nouvelle organisation mise en place par la Région. Après quelques réajustements, le ramassage fonctionne de nouveau, mais avec un peu de retard par rapport aux années précédentes. Le point positif est que tous les élèves sont pris en charge rue Carnot, évitant ainsi la traversée dangereuse de la route de Besançon. Mmes Girardet et Bataillard assurent la sécurité des enfants dans les bus.



2024 : année des Jeux Olympiques

L'année scolaire 2023-2024 était sous le signe des jeux olympiques à l'école de la Haute Vallée de la Loue, à l'image de notre pays.

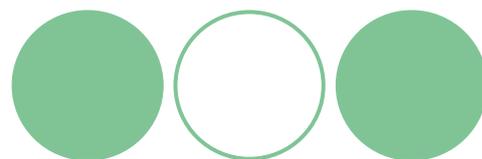
Les élèves ont pu s'initier au handisport, au tennis, à la course d'orientation. Deux classes ont été sélectionnées pour assister au passage de la flamme olympique au Gouffre de Poudrey.

Ce magnifique projet d'école a été finalisé par de grandes olympiades au stade de Vuillafans début juillet.

Cette nouvelle année scolaire mettra à l'honneur « la solidarité, l'entraide et la prévention »

Ainsi la veille des vacances de la Toussaint, toutes les classes ont couru pour l'association ELA. L'équipe pédagogique va travailler particulièrement sur le handicap, l'éducation à l'environnement, les premiers secours, la prévention routière, le savoir nager. Des projets avec les restos du cœur, les pompiers, les personnes âgées, sont étudiés.





Rénovation du périscolaire

Les locaux du périscolaire ont été rénovés pendant les congés d'été. La restauration scolaire fonctionne à plein régime, preuve que ce service est essentiel à la vie de l'école et aux familles. Madame Martini, Directrice, fait le maximum pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions. **Les familles doivent cependant impérativement respecter le règlement en inscrivant leurs enfants 48 heures à l'avance**, sur la plateforme mise en place par l'association Familles Rurales (en charge du périscolaire), afin de pouvoir gérer au plus juste le nombre de repas et de personnes nécessaires pour l'encadrement.



La vie de l'école est riche en événements.

L'équipe éducative ne ménage pas ses efforts pour l'éducation, l'instruction, et l'épanouissement des enfants : bravo à eux.

Pour toutes ces initiatives, l'école peut compter sur l'Association « Les P'tits Loue » qui organise tout au long de l'année de nombreuses actions qui permettent de financer notamment les sorties des élèves. Merci donc aux parents d'élèves pour leur investissement dans cette association et aux habitants des différents villages pour leur soutien financier lors des démarchages à domicile.

APE Les P'tits Loue

L'association des parents d'élèves a, cette année encore, fait preuve de dynamisme et récolté près de 7 000 € en 2024 !

Ainsi, elle a pu financer, entre autres, une sortie de fin d'année à l'accrobranche de Chassagne-St-Denis pour toute l'école, les repas à la cantine des futurs 6^e, le spectacle « Le Vent dans les Saules », par la Compagnie L'allée des Cerisiers, pour les écoliers de Montgesoye et le spectacle « Les sept flèches de l'Arc-en-ciel », par la compagnie itinérante L'Oiseau-Lyre, pour ceux de Vuillafans.

Pour arriver à ce résultat, nous avons organisé une tombola à Pâques, un stand de petite restauration à la Fête de la Brise à Vuillafans, la kermesse de fin d'année, une récolte de pommes pour faire du jus, une vente de fleurs et bulbes et enfin, le marché de Noël de l'école, qui a eu lieu cette année dans la salle des fêtes de Vuillafans.

Lors de l'assemblée générale de septembre, le bureau a été en partie renouvelé. Il est désormais composé de Véronique Rodriguez (présidente), Delphine Fumey (trésorière) et Véronique Madelon (secrétaire). Nous nous réunissons en moyenne une fois par mois, généralement le mardi,



dans la salle des associations de Vuillafans. Les dates de réunion sont rappelées sur notre page Facebook. Tout au long de l'année dernière puis au marché de Noël 2024, ce fût agréable d'avoir de nombreux bénévoles mais souvent nous manquons de gros bras. N'hésitez pas à venir nous aider lors de nos prochaines actions !

Enfin, nous profitons de ce bilan annuel pour vous souhaiter une très bonne année 2025, vous informer qu'il nous reste des poches de jus de pomme à vendre (10 € les 3L) **et remercier tous ceux qui nous soutiennent régulièrement : l'équipe pédagogique de l'école, les membres du périscolaire, les mairies de Vuillafans, Montgesoye, Mouthier Haute-Pierre et Lods, l'association de la Brise au Déluge, le Club Tourisme et Loisirs et bien sûr, tous les parents et leur entourage qui participent à nos actions et qui n'hésitent pas à nous prêter main forte en temps voulu.**

Contact

APE les P'tits Loue - 2 rue de la gare - 25840 Vuillafans
 asso.ape.lesptitsloue@gmail.com
 Facebook : @APE Les P'tits Loue



La compagnie Allée des Cerisiers

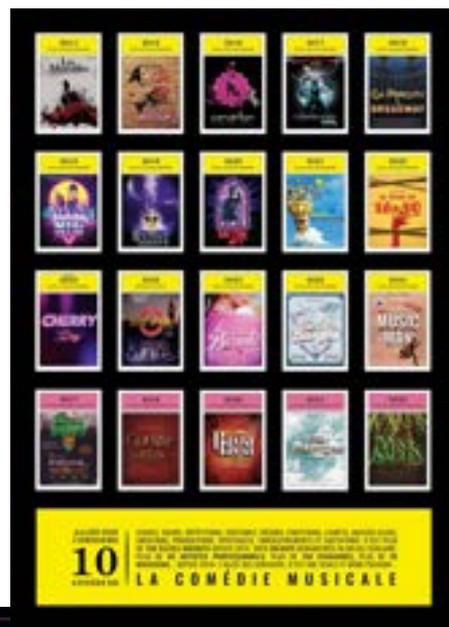
Pauline Pobelle, directrice vocale et professeur de chant, à la direction artistique de la compagnie, nous raconte 2024 : année des 10 ans de la compagnie !

L'école de comédie musicale et compagnie Allée des Cerisiers a fêté en grand ses 10 ans en 2024 : le grand classique de Broadway « The music man » a été joué au CAL à Ornans en juin par une grande partie des élèves de l'école, accompagnés par un orchestre en live. Puis en septembre, nous avons continué les festivités par les « cherry birthday » ; deux journées où les élèves sont venus présenter leurs divers spectacles. Il y a eu également une scène ouverte, des défilés de costumes et des surprises ! Pour chaque spectacle, ce fut une salle comble qui est venue encourager les élèves.

Autre événement marquant de l'année 2024 : notre comédie musicale « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » a été jouée en Suède à Göteborg. Toute l'équipe pédagogique d'AdC a pu encadrer une centaine d'élèves suédois sur cette belle aventure.

Notre création « Le vent dans les saules » a continué sa tournée dans divers théâtres de la région. Les élèves des écoles de Vuillafans-Montgesoye ont pu venir voir ce spectacle en décembre.

L'école AdC compte presque 120 élèves maintenant (de 5 à 75 ans) et 8 intervenants réguliers. Tout au long de l'année, vous pouvez les retrouver lors de diverses occasions : animation au marché de Noël de Vuillafans, concert de gala pour « octobre rose », divers stages pendant les vacances, interventions en milieu scolaire de la maternelle à l'université...



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de découvrir nos activités.

Nous donnons des cours hebdomadaires mais organisons également des stages de comédie musicale, claquettes, danse, arts du cirque pendant les vacances scolaires.

Suivez-les !

www.compagnieadc.com
Tél : 06.08.74.57.94
adc.comediemusicale@gmail.com

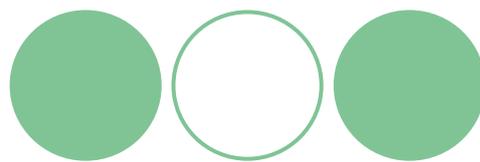
Cie Allée des Cerisiers

@Cie Allée des Cerisiers

Théâtre de l'Enchanteur

@compagnie_adc

@theatre.de.lenchanteur



De la Brise au Déluge

Des spectacles vivants, festifs et engagés pour petits et grands !

En 2024, l'association De la Brise au Déluge a mis sur pied deux événements : la soirée Irish Pub dans la nouvelle salle des fêtes de Vuillafans au mois de mars et la Fête de la Brise sur le site du camping à la fin du mois de mai. Ce furent des moments de rencontre festifs, joyeux, chaleureux et intergénérationnels.

À ces deux occasions, nous avons accueilli des artistes dans des styles variés (folk trad, reggae/ska, fanfare, chanson, orchestre de l'EMIPO...).

Vous êtes de plus en plus nombreux à répondre présents aux propositions culturelles de l'association et nous tenons à vous en remercier.

Nous profitons également de cette page pour remercier la commune de Vuillafans pour son soutien ainsi que nos associations partenaires : CTL et APE les P'tits Loue. Grâce à leur aide et leur investissement, nous pouvons continuer à développer nos manifestations.



En 2025, l'équipe de La Brise au Déluge vous proposera trois temps forts :

- **Une soirée repas et concert « LATINO PUB »**, à la salle des fêtes de Vuillafans le samedi 22 mars avec le groupe El Camino. (Réservations et renseignements par SMS au 06 78 22 37 20)
- **La FÊTE DE LA BRISE**, le week-end du 31 mai avec plusieurs surprises musicales à découvrir !
- **Un week-end de spectacles** au théâtre de l'Enchanteur à Amathay-Vésigneux les 8 et 9 novembre en partenariat avec la Compagnie Allée des Cerisiers.

Au plaisir de vous retrouver sur nos événements !

Suivez-nous et restez informés sur notre compte FACEBOOK :

Association de la brise au déluge



Pour nous soutenir dans la réalisation de nos projets artistique, faites un don sur notre compte HelloAsso.



À TOI DE JOUER !

Relève le défi de Déborah...



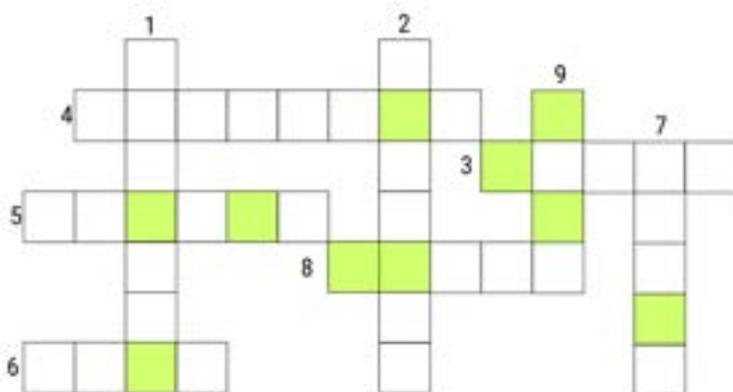
Les petites créas de Déborah
Créatrice pour enfants - Vuillafans

www.lespetitescreasdedeborah.fr



@lespetitescreasdedeborah

Retrouve le mot mystère en remettant les lettres dans l'ordre

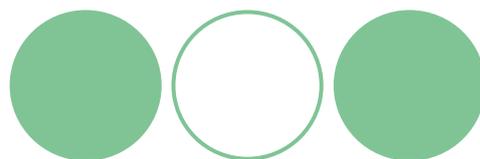


- 1 - Animal avec des écailles qui vit dans la rivière
- 2 - Là où on vient en vacances avec sa tente
- 3 - Endroit boisé où l'on peut se promener
- 4 - Jeu pour enfant sur lequel on glisse
- 5 - Je vole et j'ai des plumes
- 6 - On peut passer dessus pour traverser la rivière
- 7 - L'endroit où je vais apprendre avec mon/ma maître(sse)
- 8 - Plante sur laquelle pousse le raisin
- 9 - Nom de la rivière qui passe dans le village

En attendant Mardi-Gras...

À tes feutres ou crayons !





CLUB TOURISME & LOISIRS

Par Isabelle GASSER, Présidente

Et si vous rejoigniez le Club ?

Le Club, c'est qui ?



Qui fait battre le cœur du CTL : le **Bureau de l'association**, des bénévoles qui gèrent l'administratif et le planning, qui font tourner la machine ! Juste des citoyens qui aiment leur village et se réunir, si possible avec du monde et pour passer un bon moment.

Qui d'autre ? **Les responsables de section** ! Ce sont des membres du Club, bénévoles, qui animent une ou plusieurs sections de loisir avec talent ! Plus il y en a, plus les sections peuvent vivre et s'épanouir.



Être membre du CTL, c'est pratiquer des loisirs à deux pas de chez soi !

Pour 5 € de cotisation annuelle seulement*, vous pourrez accéder à des activités de loisir telles que la peinture, la marche, la gym, la pétanque, le tennis, la section culture & histoire, l'évènementiel... Et vous pourrez aussi en créer !

*Certaines sections nécessitent une adhésion supplémentaire



Être membre du CTL, c'est animer le village !

Tout au long de l'année, vous avez le plaisir de participer à des événements comme le Bonhomme Hiver, le bal du 13 juillet, la brocante du village...

De jolies fêtes organisées pour tous par le CTL : quel que soit votre âge, vous pouvez participer à cette organisation, que ce soit pour donner des idées, monter un chapiteau, tenir la buvette ou animer ! (Et si nous vous voyons qu'une fois dans l'année, nous ne vous en voudrions pas !)

Les responsables de section :

Pétanque

Stéphane Merel (2028)
David Gasser (2028)
Olivier Thourin (2028)

Gymnastique

Danièle Curie (2026)

Animations et fêtes

Raphaël Vasconcelos (2028)
Isabelle Gasser-Bize (2026)
Daniel Poirot (2030)
Jacqueline Thourin (2028)
Déborah Mathieu (2026)
Fanny Wozny (2030)

Tennis

Françoise Fagot (2026)
Claude Curie (2030)
Anne-Lise Boesinger (2026)

Culture, communication, histoire, tourisme

Célestin Cattaneo (2030)
Christian Larque (2028)

Echange de savoirs, peinture

Arlette Mairot (2028)
Sylvie Perret-Gentil (2030)

Sentiers

Bernard Wozny (2028)
Christian Bernard (2030)
Patrick Chanussot (2028)

LE BUREAU :

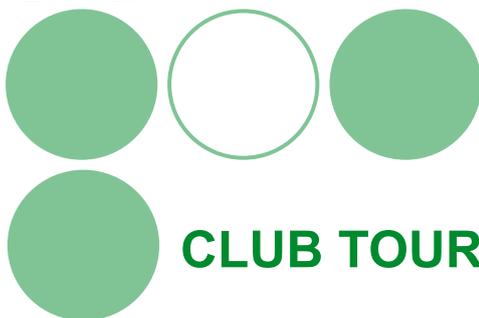
Président : Isabelle Gasser-Bize
Vice-présidente : Déborah Mathieu
Trésorier : Bernard Wozny
Trésorier adjoint : Raphaël Vasconcelos
Secrétaire : Isabelle Rivard
Secrétaire adjoint : Stéphane Merel

POUR ADHÉRER

Montant de la cotisation : 5 €

Contactez le Club pour obtenir un bulletin d'inscription que vous pourrez déposer en mairie.

Restez informés et encouragez le CTL : suivez sa page Facebook @Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans - CTL.



CLUB TOURISME & LOISIRS

« Du nouveau, du renouveau, des créations, des déceptions mais toujours présent et soucieux d'animer et faire vivre notre village : telle est la devise du CTL.

Retour en image sur une année bien remplie ! »

Isabelle, Présidente

Fêtes et animation

Thé dansant - 25 février

C'était une première et nous avons envie d'animer cette période hivernale qui n'en finissait pas : pourquoi pas tenter un thé dansant ?

Avec l'animation de l'orchestre Ambian's Dance mené par Guy Prillard à l'accordéon, quelques uns s'étaient déplacés pour profiter de toutes sortes d'airs : musette, rétro, variété... L'évènement était organisé dans la nouvelle salle des fêtes de Vuillafans.

Et pour ravitailler les danseurs, gâteaux et thé ont été servis. Danseurs et visiteurs ont aussi pu profiter de l'exposition photos permanente sur l'histoire du village, en place dans la salle.

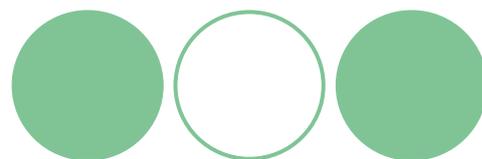


Fête du printemps - 6 avril

C'est un peu la fête des enfants et l'occasion aussi pour les parents de retourner quelques années en arrière. Cette année le soleil était de la fête !

Déguisements en tout genre, musique et confettis ont accompagné notre bonhomme pour son dernier voyage. Une mini boum a clôturé la manifestation, avec un bar à sirop et des gâteaux apportés par les bénévoles, à la salle des fêtes. Un chouette moment de convivialité !





Fête Nationale - 13 juillet

Comme chaque année, la fête nationale s'est déroulée le 13 juillet au soir. La descente aux flambeaux proposée par l'association La Vouivre a précédé le magnifique feu d'artifice offert par la commune.

Nous avons décidé de rompre avec la tradition "saucisse frites" et de proposer un menu simple mais qualitatif en restauration. Finalement, peu de repas ont été vendus, ce qui nous oblige à revoir l'organisation pour 2025.

ATTENTION CETTE ANNÉE LA FÊTE NATIONALE AURA LIEU LE 12 JUILLET

Vide-greniers - 8 septembre

Cette manifestation a été annulée faute d'inscrits et de bénévoles pour l'organiser.

Concours des maisons fleuries 2024

Pour cette édition, trois lauréats ont été récompensés :

1^{er} prix : Mme ROBBE - *ci-dessous*

2^e prix : Mme GOSSELIN

3^e prix : Mme CATTET

* Trois prix ont également été remis aux trois maisons les mieux décorées pour la période de Noël 2023 :

1^{er} prix : M. et Mme KIBLER - *ci-dessous*

2^e prix : Boulangerie BORDAS

3^e prix : M. et Mme CHEVREY



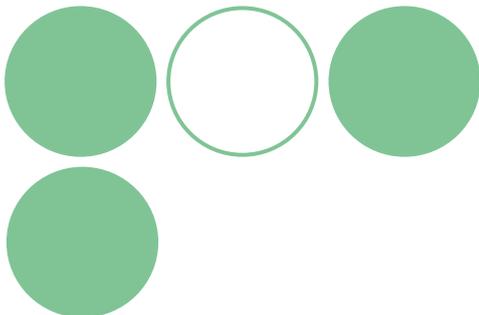
Prix complémentaires

Prix d'honneur décerné à la commune de VUILLAFANS pour les efforts de fleurissement : bravo à Sylvie, Michelle et Daniel.

Deux prix ont également été attribués pour décoration du village à M. et Mme MINAIRE ainsi qu'à M. et Mme ANDREANI pour les décorations de leur façade et cour, lors des différents événements du calendrier de l'année.



Vous souhaitez participer à la prochaine édition du concours ?
Inscrivez-vous auprès du C.T.L par email à ctlvuillafans@gmail.com ou par téléphone
auprès d'Isabelle au 06 32 50 05 01.



Fêtes et animation

Marché de Noël - 14 décembre

Même si la météo ne nous a pas facilité les choses, ce fut une belle journée.

Des stands de produits exclusivement artisanaux et de qualité étaient présents.

Merci à la Cie L'Allée des Cerisiers pour l'animation chant de l'après-midi : un pur concentré de bonne humeur ! Merci à Fanny pour le stand maquillage qui a été plébiscité, merci au père Noël de trouver un créneau dans son emploi du temps si chargé en décembre pour venir rencontrer les enfants du village. Merci également à tous les bénévoles qui étaient déjà à pied d'œuvre à 7h du matin afin de permettre l'ouverture à 10h.

Vin et chocolat chaud, crêpes, bretzels et huitres ont rempli les estomacs et réchauffé les visiteurs.

Rendez-vous en décembre prochain !



Vous souhaitez exposer à la prochaine édition en tant qu'artisan ou créateur ?

Inscrivez-vous auprès du C.T.L par email à ctlvuillafans@gmail.com ou par téléphone auprès d'Isabelle au 06 32 50 05 01 / auprès de la mairie au 03 81 60 92 36.

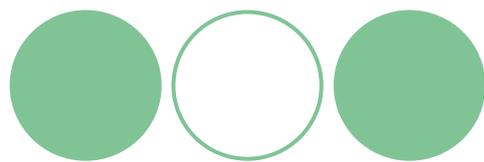
Vie des sections

Yoga - Nouveauté !

La section gymnastique jusqu'à présent en sommeil a repris son activité avec deux enseignantes en yoga : **Dominique et Maïlys proposent des cours à la salle des fêtes le lundi et mercredi de 18h30 à 20h et le vendredi matin de 9h à 10h30.**

L'engouement suscité par cette nouvelle activité prouve qu'il y avait une forte demande au sein de la population : nous sommes très satisfaits d'avoir pu y répondre.





Beau succès pour les cours de yoga !



« J'ai été ravie, pour ce premier cour de yoga, de voir 20 participants bien motivés et de tout âge. Une belle salle à disposition et un grand merci au CTL. »

Dominique

C'est un immense plaisir pour moi que de partager le yoga avec vous.

Merci pour l'ouverture, la confiance et la motivation de chacun,e ! Merci au CTL et à la mairie pour l'organisation et la mise à disposition des espaces.

Je me réjouis de pratiquer avec vous tous et de rencontrer les habitants de cette belle vallée !
Maïlys



« Merci Dominique. Découverte du yoga pour moi, plus habituée à faire des sports un peu plus cardios. C'était génial et très apaisant. »

« J'ai adoré de premier cours ! Hâte d'être à mercredi ! »

« J'ai vraiment apprécié ce 1er cour. Dominique est vraiment géniale, ça me tarde déjà les prochains cours! »

« Très bonne découverte , merci pour ce cours et vivement mercredi ! »

« Vraiment 3 cours parfaits, 2 profs géniales et à l'écoute. Très satisfaisant de pouvoir se vider l'esprit en prenant du temps pour nous. Moi j'adore en plus sur place le top. Merci »

« J'ai fait 2 séances avec chacune de nos pépites, du bonheur, merci le Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans - CTL. pour la mise en place de cette activité au village et mille mercis à Maïlys et Dominique qui sont vraiment au top ! Qu'est-ce que ça fait du bien de se recentrer, à la semaine prochaine... »

Les après-midis jeux & partage - Nouveauté !

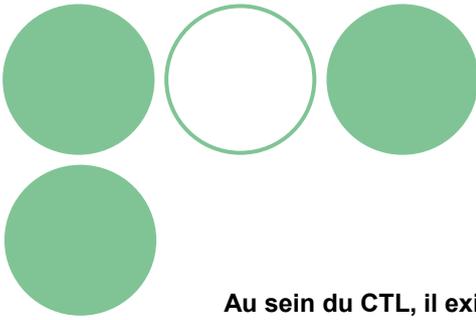
Le CTL propose aux habitants de VUILLAFANS des rencontres et des moments de partage autour de jeux, que ce soit cartes ou société. Il suffit d'apporter un jeu et de le mettre à disposition du public, ou de profiter de jeux apportés par d'autres, de s'asseoir à une table et de partager un moment sympathique et convivial. Tarot, scrabble, Monopoly, Abalone, La Bonne Paye... À 2, à 4 ou même à 6, de 5 à 99 ans venez et installez-vous !

Café, thé et infusions ainsi que des pâtisseries apportées par les bénévoles vous seront servis.

Les rendez-vous sont pris durant la saison hivernale à la salle des fêtes, les samedis ou dimanches après-midis. Pour connaître les dates, se référer à la page Facebook du CTL ou au tableau lumineux du parking du comptoir de la Loue.



LOISIRS



Vie des sections

Au sein du CTL, il existe également d'autres branches qui restent discrètes mais qui sont pourtant très productives et animées.

Histoire - Par Célestin Cattaneo

Depuis bientôt 3 ans, nous nous retrouvons chez moi à quatre, chaque lundi ou mardi.

Nous avons entrepris de rédiger l'histoire du village en 4 chapitres, de l'origine jusqu'à nos jours.

Le premier chapitre, presque terminé, sera un déroulé historique avec ses épisodes et les hommes qui ont compté (directeur d'usine, maire...). Le second aura trait à la vie religieuse, ses personnages, ses monuments. Le troisième parlera des principales demeures et des hommes qui les ont habitées. Enfin, le quatrième traitera des divers thèmes de la vie économique (vignes, usines, moulins...) et des communications (routes, chemin de fer, sel...).

Avec les illustrations, nous arrivons à 400 pages... et espérons terminer dans l'année. Nous solliciterons l'aide financière du Club pour l'imprimer.



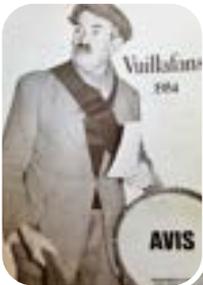
Bibliothèque

Les boîtes à livres sont toujours à votre disposition sur la place du marché et sur le square face au restaurant Le Tilleul. Elles sont alimentées par les lecteurs eux-mêmes ou les ouvrages fournis par la commune ou la bibliothèque d'Ornans, sous la gestion de la section histoire du CTL. Il faut simplement effectuer un approvisionnement, un tri et du rangement de temps en temps.

Bonne lecture !

Sentiers

La section sentiers gère et entretient les sentiers de randonnée, armés de leur matériel personnel. Les bénévoles pour la plupart chasseurs coupent, déblaient, ramassent tout ce qui gêne et pourrait être dangereux sur nos chemins de randonnées. Un grand merci à eux.



L'anecdote historique

Le dernier tambour municipal s'est tu en 1964 avec l'achat d'un ampli sono. Il est toujours à la mairie. Raymond Martel en est le dernier utilisateur.



Avant et après le passage des bénévoles

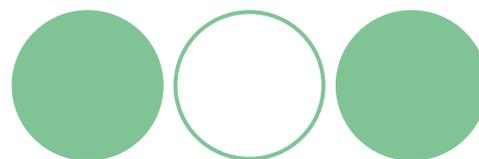


Que ce soit des activités culturelles, sportives, ludiques, pratiques, d'entraide...

Que ce soit des évènements, en journée ou en soirée...

Vous avez des idées ? Alors partagez-les nous !

Le Club Tourisme et Loisirs n'a qu'une vocation : animer le village et cela ne peut se faire qu'avec vous.



Pétanque

La section pétanque a fait les frais du mauvais temps et n'a pas ouvert ses portes en 2024. On souhaite que 2025 nous apporte suffisamment de soleil pour relancer la compétition.



Cette section renaît habituellement aux beaux jours : elle se réunit tous les vendredis soirs de 18h30 à 23h jusqu'à l'automne et propose petite restauration et buvette.

Accès depuis la rue des Deux Tunnels.

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis, pour jouer ou simplement partager un bon moment !



Tennis

La section tennis permet aux habitants comme aux touristes présents sur le camping d'échanger quelques balles à la belle saison.

La gérante du camping se tient à votre disposition pour vos réservations.

Tél : 03 81 60 91 52



Échange de savoirs

Le lundi après-midi, à partir de 14h00, le groupe de peinture animé par Arlette Mairot se retrouve au local des associations, place du Champ de Mars.

Le mardi après-midi c'est un autre groupe. La majorité peint mais pas que : il y a aussi de la couture, du tricot, des arts créatifs ou simplement le plaisir de se retrouver pour papoter.

Toujours au local des associations, le vendredi c'est le groupe des aquarellistes et c'est du haut niveau : bravo les artistes !

Randonnée

La section randonnées se retrouve chaque jeudi : munis de leurs bâtons de marche et de bonnes chaussures, les randonneurs partent pour des escapades villageoises mais aussi régionales.

REMERCIEMENTS - Le Club Tourisme et Loisirs est un tissu associatif riche, dense et diversifié. Il offre de multiples possibilités d'échanges et de rencontres au sein de notre village. Si nous devions émettre un regret, ce serait le manque de participation de nos plus jeunes. Il faut qu'ils sachent que la porte leur est grande ouverte et qu'ils peuvent faire connaître leurs propositions.

Enfin, un grand merci à la municipalité qui nous prête gracieusement la salle des fêtes ainsi que les cuisines du gîte du pré Bailly pour nos différentes manifestations. Bien sûr n'oublions pas nos bénévoles sans qui rien ne serait possible : merci Daniel P, Charlie, Fanny et David, Olivier et Jacqueline, Patrick et Sylvie, Michel C, Fanny et Antoine, Michelle et Daniel, Claude C, Eric et Dom, Maud et François, Xavier B, Bernard et Solange, Loïc et Pauline, David G, Denis M, Rémi J, Isabelle R, Zeph, Mahery... **UN GRAND MERCI À VOUS TOUS ET À VOUS ÉGALEMENT NOTRE PUBLIC !**



Activités de la paroisse par Solange Cardeur

À l'occasion d'une exposition dédiée aux artistes peintres allemands du moyen âge, au musée des Beaux-Arts de Besançon, la municipalité a prêté deux tableaux « la nativité et la cène » ; ils ont quitté l'église en février pour un bon nettoyage à Vesoul puis exposés au public au musée. Ces deux peintures nous ont été restituées en septembre et replacés dans le chœur de l'église.

À l'Ascension, la chapelle Notre Dame du Haut Ciel à Chateaufvieux les Fossés accueille de nombreux paroissiens pour la messe. **Cette année, nous sommes montés par le chemin du sel, en priant pour la paix dans le monde.** Une vingtaine de personnes de la vallée et d'ailleurs ont été sensibilisées par notre démarche. Il faut savoir que, dans les années 1960, les jeunes de la profession de foi et leurs catéchistes montaient ce chemin pour se rendre à cet office. À la chapelle, la statue de saint Joseph a retrouvé sa place en novembre après avoir été nettoyée et repeinte par une spécialiste de la vallée.



Nous aimerions bien recruter : Myriam Poux-Berthe, notre chef de chœur, serait ravie d'entendre des nouvelles voix. Nous sommes trop peu pour accompagner les familles en deuil, et pourtant, nous savons que la musique est importante dans ces moments douloureux.

Le journal « Au cœur de nos chemins », distribué gracieusement dans vos boîtes aux lettres, peut vous être utile : numéros téléphone, informations et annonces paroissiales pour les adultes et les enfants. Pensez à le consulter.

Notre curé, le père Théo, assure une permanence le vendredi au presbytère d'Ormans et les prêtres de Notre Dame du Chêne sont à votre disposition à la demande.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé au grand ménage de l'église. Cette année nous le ferons en avril, des affichettes seront mises dans les commerces. Cette année, cela a fonctionné : 3 dames et un monsieur nous ont rejoint à l'église. Café, boissons, brioches ont clôturé la matinée.

Pour la fête du village, 1^{er} dimanche de mai, la paroisse se joint à la municipalité pour offrir le verre de l'amitié à l'issue de la messe.

Pour info, l'église est ouverte en juillet à l'occasion de « La nuit des églises » ; pour les journées du patrimoine et sur demande. Nous allons mettre les numéros de téléphone de personnes à contacter, sur le panneau d'affichage.

2024 a été une bonne année pour la Via Francigena. Les premiers pèlerins sont passés début mars et les derniers mi-décembre. C'est tard pour franchir le col du Grand Saint Bernard, à 2 500 m d'altitude ; seule solution, y accéder en raquettes ou aller directement en bus de Martigny à Aoste, en Italie.

Merci à monsieur le maire de m'avoir permis de m'exprimer au nom de la paroisse.



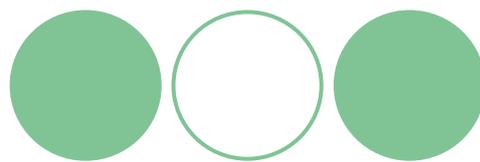
Merci à Vincent Vannier pour la restauration de la Vierge, route de Besançon, elle en avait besoin.

Pendant de nombreuses années, Chantal et Maurice Robbe ont rendu bien des services et accompli diverses missions au sein de la paroisse, maintenant ils souhaitent passer le relais. Chantal continuera à visiter les résidents de l'EHPAD et elle souhaite que d'autres bénévoles la rejoignent dans cette mission.

Merci pour tout ce bénévolat, maintenant prenez soin de vous, vous le méritez.

Madame Camille Michel remplace Chantal pour les journaux « Au cœur de nos chemins ». Je prends la relève pour l'entretien et le fleurissement de l'église, tâche que Chantal faisait à merveille.

Cette année la chorale a été très touchée par la maladie de Maurice Robbe et endeuillée par le décès de Jeannine Robbe, très active au sein de ce chœur de chants depuis son arrivée à Vuillafans ; elle va nous manquer. Nous avons été très attristés par le décès brutal de Marine Héloïse Vannier, petite-fille de Denise et Léon, également choristes.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS - La Fraternelle

AFCAC - AOM | Section Haute-Loue Vuillafans



Cette année 2024, le bureau de l'association a décidé de participer à la rénovation de la statue de Marie, située Route de Besançon. C'est l'entreprise de peinture de M. Vincent Vannier qui a assuré cette prestation de nettoyage et de mise en peinture car le monument était très dégradé.

Nous avons participé et organisé les différentes cérémonies au monument aux morts en partenariat avec la municipalité.

À signaler que le traditionnel repas des anciens combattants n'a pas pu avoir lieu.

Deux de nos anciens combattants nous ont quittés en cette fin d'année : M. Louis EME et M. Didier LEFEBVRE.

Le Président, Léon Vannier

Bravo aux Vuillafanais diplômés par la commune !



Mlle Coralie Bart, brevet des collèges | M. Enzo Bouveret, brevet des collèges | Mlle Anaëlle Cointe, brevet des collèges | Mlle Evaelle Cointe, brevet des collèges | M. Luiss EME, brevet des collèges | Mlle Alice Foulc, brevet des collèges | Mlle Violette Gasser, brevet des collèges | M. Mahery Merel, brevet des collèges | M. Timothée Romain, brevet des collèges | Mlle Noémie Romain, Brevet des collèges | M. Flavio Andréani, baccalauréat | Mlle Maéva Andréani, baccalauréat Pro | Mlle Mélanie Bart, baccalauréat | M. Tom Merrer, baccalauréat | Mlle Coralie Vannier, baccalauréat | Mlle Aléxia Kibler, Licence administrative

Nous avons fêté nos aînés



**Yvonne Descourvière
90 ans**



**Aldina Coraluppi, qui nous a
malheureusement quittés fin
novembre à l'âge de 90 ans**

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances :

Dayan PARNET DUFOUR né le 5 mai
 Juliette JARDON née le 17 juin 2024
 Eloïse VALLON MEKONG née le 10 septembre
 Nelya et Noham BALADAH nés le 23 octobre
 Louis BOUDIER né le 29 octobre

Mariages :

Sophie VUILLEMIN MICHELOT et Romain CURIE - Mariés le 7 septembre
 Cindy PARNET et Jean-Marc DUFOUR - Mariés le 14 septembre

Décès :

Cédric SUDRE - le 11 février
 Monique ROBERT - le 28 mars
 Katarzyna CHALANDRE - le 28 avril
 Alain BENOIT - le 5 mai
 Gérard PIGUET - le 15 août

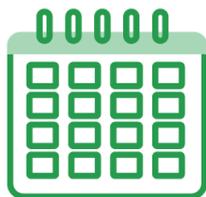
Gérard FULMINET - le 23 octobre
 Aldina CARIA - le 27 octobre
 Marine-Héloïse VANNIER - le 14 décembre
 Didier LEFEBVRE - le 14 décembre
 Louis EME - le 26 décembre



Mariage de M. & Mme CURIE



Mariage de
M. & Mme DUFOUR



AGENDA 2025

Les événements de cet agenda peuvent changer
de date en cours d'année.

15 mars Opération *J'aime la Nature Propre* - Nettoyage du village avec la commune et l'association de chasse

16 mars Après-midi jeux de société organisée par le CTL à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00

22 mars Soirée « Latino Pub » par l'association De la Brise au Déluge à la salle des fêtes

6 avril Vide-dressing (vêtements et puériculture) organisé par le CTL

12 avril Bonhomme Hiver organisé par le CTL - Départ 14h, suivi d'un goûter

13 avril Après-midi jeux de société organisée par le CTL à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00

11 - 13 avril TRAIL'N'LOUE - www.trailnloue.com

27 avril Fête de la Saint Vernier

3 - 4 mai Fête patronale du village

31 mai Fête de la musique par l'association De la Brise au Déluge

22 juin Vide-greniers organisé par le CTL

28 - 29 juin 61^e édition de la Course de Côte Vuillafans - Echevannes - www.asa-sequanie.fr

6 juillet Triat'Loue - www.triatloue.com

12 juillet Fête nationale - Soirée organisée par le CTL et la commune, feux d'artifices

30 - 31 août Ronde historique de la vallée organisée par l'association OVHM - www.ornans-miniature.fr

20 - 21 septembre Rassemblement annuel du Festy'VAG à Vuillafans

18 octobre Après-midi jeux de société organisée par le CTL à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00

18 octobre Soirée dansante organisée par le CTL

20 octobre Opération *Un Dimanche à la chasse* - Découverte de la chasse et déjeuner convivial avec l'association de chasse

31 octobre Halloween organisé par le CTL

15 novembre Cérémonie de remise des prix des maisons fleuries 2025 et illuminations de Noël 2024, organisée par le CTL

15 novembre Après-midi jeux de société organisée par le CTL à la salle des fêtes de 14h00 à 18h00

6 décembre Marché de Noël, organisé par le CTL

